

## MOBILISATION

## Aluisio Quintai demain au tribunal administratif

La justice avait annoncé un délai de 3 semaines à un mois : c'est finalement demain qu'Aluisio Cunda Quintai est convoqué devant le tribunal administratif de Marseille. Mardi 21 août, alors qu'il se rendait à Toulouse pour aider une amie à déménager, le jeune homme qui vit à Arles depuis trois ans, originaire d'Angola et dont la France réfute la minorité a été interpellé à la suite d'un contrôle de routine.

Placé immédiatement en centre de rétention administrative en vue de son expulsion du territoire national, il a finalement été libéré jeudi, le juge des libertés estimant qu'au vu de son intégration exemplaire, la rétention n'était pas justifiée (lire nos éditions des 23 et 25 août). Les amis et connaissances du jeune homme s'étaient largement mobilisés en sa faveur. Y compris le proviseur du collège Ampère, où Aluisio avait brillamment fait ses classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>.

Cependant, le jugement de la semaine dernière indique qu'Aluisio Quintai doit pointer une fois par mois au commissariat. Surtout, il reste sous la menace de l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) qui a été délivrée contre lui par la préfecture de Haute-Garonne. Son avocate a saisi le tribunal administratif pour demander l'annulation de cette obligation. "Si l'OQTF est maintenue, il ne pourra pas passer son BAC, et le risque d'expulsion est toujours là" explique Lucile Leluc-Venet, professeur au lycée Pasquet et membre de Réseau éducation sans frontière, qui héberge à Arles le jeune homme depuis deux ans et demi. Le juge des libertés l'a d'ailleurs reconnue comme fa-

mille d'accueil.

Le 4 septembre, Aluisio Cunda Quintai devrait en effet rejoindre le lycée Frédéric Mistral, à Nîmes, où il est scolarisé. Il y rentre en classe de 1<sup>ère</sup>, section géomètre-topographe. Ayant appris la situation de l'élève, Christian Alle, son professeur principal et professeur de spécialité, fait part de son incompréhension face à l'OQTF qui vise son élève: "Il faudrait prendre plus de temps pour analyser les situations, et comprendre pourquoi elles sont ainsi..." Il a lui aussi décidé d'écrire une lettre de soutien, en direction du tribunal. "C'est

**"Ce serait dommage qu'il ne puisse pas passer le BAC"**

*un élève exemplaire, si tous étaient comme lui, je prendrais 10 ans de plus avant la retraite. Il est parfaitement intégré, participe à la vie du lycée. Il s'est même inscrit à une formation de secourisme de la Croix Rouge. Ce serait vraiment dommage qu'il ne puisse pas continuer et qu'il ne puisse pas avoir le BAC, qu'il mérite largement."*

Lucile Leluc-Venet appelle les amis et sympathisants de la cause d'Aluisio à se rendre demain au tribunal administratif de Marseille, à 10h, pour soutenir la demande d'annulation de l'OQTF. Des sympathisants prêts à continuer le combat jusqu'à la régularisation totale de la situation du jeune homme. Une pétition a été publiée en ligne dans cet objectif.

N.P.

Pétition : <https://chn.ge/2waMqAV>